



Géoparc

Un Géoparc est une zone géographique spécifique qui regroupe des sites et paysages aux héritages géologiques remarquables et d'importance scientifique, éducative et culturelle.

Chaque site de ce géoparc est appelé « géosite ». Les géosites peuvent être de plusieurs natures : site géologique, belvédère, musée, espace naturel...

Un géoparc renforce le lien entre les habitants et ce patrimoine naturel, il sensibilise le public à cet héritage à préserver et protéger.

Saint-Gervais-sur-Mare est l'une des 111 communes qui ont intégré le Géoparc Terres d'Hérault, qui couvre plus de 2000 km²



Le sol de l'Hérault regorge de quasiment tous les types de roches. **L'héritage géologique a façonné nos paysages et nos modes de vie** d'une diversité et d'une richesse exceptionnelles : pastoralisme, exploitation du charbon, terroirs viticoles, pierre pour la construction...

Cet héritage et ce patrimoine, **il faut les protéger mais aussi les faire rayonner à travers le monde avec le soutien du label « Géoparc mondial UNESCO » qui permet d'en faire un bien commun de l'humanité.**

L'Hérault, ses terres, ses roches ont énormément à raconter, il importe de les préserver pour les générations à venir.

C'est le Département qui porte ce projet et fédère les partenaires en vue de l'obtention du label «Géoparc mondial Unesco».



Le label « Géoparc mondial UNESCO » est **une reconnaissance internationale** attribuée par l'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture).



- Il existe actuellement 229 géoparcs mondiaux UNESCO répartis dans 50 pays, dont 9 en France.
- Haute-Provence (2000), Luberon (2004), Massif des Bauges (2011), Chablais (2012), Monts d'Ardèche (2014), Causses du Quercy (2017), Beaujolais (2018), Armorique (2004), Normandie-Maine (2024)



Recensement de la population

Notre commune est concernée par le recensement de la population en 2026
Il aura lieu du jeudi 15 janvier 2026 au samedi 14 février 2026

Une **notice d'information** sera distribuée dans les boîtes aux lettres dans la 1^{re} quinzaine de janvier.

Le recensement de la population est un **acte gratuit, civique, obligatoire, qui concerne tout le monde et qui profite à tous**. C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés. Le recensement permet d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement, etc.

L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal, et vos informations sont strictement confidentielles.

Vous pourrez **vous recenser en ligne, c'est simple et rapide** : vous répondrez au questionnaire avec les codes indiqués sur la notice internet

Si vous ne pourrez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papiers. Vous conviendrez alors d'un rendez-vous pour qu'il vienne les récupérer.

Dès réception des documents, à partir du 15 janvier 2026, **répondez tout de suite, n'attendez pas**. Si vous savez que vous allez être absents sur cette période, informez la mairie.

Vous reconnaîtrez les **3 agents recenseurs** grâce à leur carte tricolore avec photo.

Un coordonnateur en lien avec l'INSEE: la secrétaire générale de la mairie, Caroline Théron

Donc si vous avez des questions, contactez la mairie
contact@stgervaissurmare.fr – objet : recensement 2026

Recensement militaire 2026

Tous les jeunes Français âgés de 16 ans, filles ou garçons, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. **Pour l'année 2026, le recensement concerne tous les jeunes nés en 2010.**

Cette obligation légale est à effectuer auprès du secrétariat de la mairie, au maximum **dans les 3 mois qui suivent le 16^e anniversaire**.

La mairie remettra alors une attestation de recensement à conserver précieusement. Cette attestation sera réclamée pour toute inscription à un examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, etc.).

Recrutement de jeunes emplois saisonniers.

Vous habitez la commune ; vous avez entre 17 et 25 ans ; vous êtes motivé pour dégoter votre premier job d'été ou renforcer une première expérience professionnelle...

Postulez en déposant à la mairie un CV et une lettre de motivation à l'attention de Monsieur le maire.

La commune recrute des saisonniers l'été, de juin à septembre, et parfois durant les petites vacances scolaires en fonction des besoins.

=> Pour plus de renseignements :
envoyez un mail à contact@stgervaissurmare.fr – objet : emploi saisonnier.



Élections municipales 2026

(sous réserve de nouvelles dispositions législatives et réglementaires)

1^{er} tour le dimanche 15 mars 2026

2^d tour le dimanche 22 mars 2026

Date limite d'inscription sur les listes électorales pour pouvoir voter aux municipales:

- en ligne jusqu'au **4 février 2026**

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

- dépôt papier en mairie jusqu'au **6 février 2026**

Pour vérifier où vous êtes inscrit :

Grâce au téléservice « Interroger sa situation électorale », vous pouvez vérifier en ligne votre inscription et retrouver l'adresse du bureau de vote dans lequel vous êtes inscrit, votre numéro national d'électeur et les procurations reçues ou données.

<https://www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-verifie-ma-situation-electorale>

You serez dans l'impossibilité de vous rendre au bureau de vote, votez par procuration !

Vous pouvez officiellement donner procuration à tout moment et jusqu'à un jour avant le scrutin.

Attention cependant : pour que votre procuration soit valable le jour du scrutin, il faut que votre identité ait été vérifiée et la procuration transmise à temps à votre commune, donc reçue le jour du vote. Il est donc important d'anticiper cette formalité.

• En ligne : <https://www.maprocuration.gouv.fr/>

Si vous ne disposez pas d'une identité numérique, le déplacement au commissariat, en gendarmerie ou au consulat pour faire vérifier son identité sera nécessaire.

• En version papier : <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R12675>

Il est aussi possible d'établir une procuration en faisant valider un formulaire Cerfa papier dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie, le tribunal judiciaire de votre lieu de travail ou de résidence, un consulat, ou certains lieux accueillant du public.

Il faut intégrer dans votre démarche les délais d'acheminement et de prise en compte par la mairie de destination.

• Si vous ne pouvez pas vous déplacer, contactez la mairie le plus tôt possible. En effet, des officiers de police judiciaire peuvent venir au domicile des personnes qui ne pourraient pas se déplacer en raison de maladies ou d'infirmité grave pour leur permettre d'établir une procuration. Il faut pour cela en faire la demande par écrit avec une attestation sur l'honneur

ATTENTION : NOUVEAUTÉ avec la loi du 21 mai 2025

• Le mode de scrutin dans les communes de moins de 1 000 habitants est modifié pour être identique dans toutes les communes.

- Instauration d'un **scrutin de liste proportionnel**, à deux tours, **sans possibilité de panachage**

• Les listes de candidats doivent être **paritaires** avec alternance obligatoire entre une femme et un homme, ou inversement.

• Seront désormais considérés comme nuls les bulletins de vote comportant une modification de l'ordre de présentation des candidats ou ceux imprimés comprenant une mention manuscrite.

- Pour Saint-Gervais-sur-Mare, le nombre de membres du conseil municipal est fixé à 15.



Promenons-nous 2026

Nous nous étions précédemment arrêtés aux portes des Nières, après les lieux-dits de la Boustinquier et des Salles. Entrons dans ce hameau riche en histoire. Sur la place de la Vierge, au pied de la statue, se trouve une des tables de lecture de l'itinéraire minier créé par le Pays Haut Languedoc et Vignobles. Il y est retracé l'histoire des Nières, de son passé minier avec l'extraction du charbon en mines de fond puis à ciel ouvert, et l'utilisation du charbon dans la fabrication des clous et des sonnailles.



Parcourons la rue Joseph-Granier, puis la rue des cloutiers et la montée des mineurs jusqu'à l'église en prenant le temps d'admirer maisons et escaliers de pierre, ruelles et porches. Continuons ensuite à gauche de l'église par les escaliers qui débouchent sur un sentier bordé de murs en pierre sèche : c'est l'ancienne voie communale des Nières à Graissessac.

Commence alors un itinéraire dont chaque élément paysager et patrimonial rappelle les étapes d'un long travail d'aménagement du site.

Une fois le chemin rouvert et ses abords nettoyés, les murs en pierre sèche ont été remontés à partir de 2009 au cours de stages encadrés par des bénévoles de la Maison cévenole : Yves Valdivia, André Clément, Jean-Claude Alary, Bernard Aldhuy et plus tard Gérard Anglade et Bernard Ronchaud.

Au bout de 500 mètres de plat, on passe devant un ancien séchoir à châtaignes, restauré en 2014, avant d'arriver au pied de l'escalier qui permet l'ascension du terril de la découverte. D'abord aménagé avec des lattes de châtaigniers, il a été reconstruit en 2012 avec des traverses de chemin de fer (rien ne se perd, tout se transforme !).



Malgré une végétation pionnière qui a repris ses droits, on peut observer les chamboulements survenus à la suite de l'exploitation du charbon, tout en découvrant un magnifique panorama. Continuons sur la piste jusqu'à un petit carrefour où l'on prend à droite. La piste descend sur 200 mètres environ pour arriver au joyau de la balade : la chapelle Saint-Laurent de Féreyrolles.

C'est en 2000 que Jean-Claude Alary a découvert les vestiges noyés dans la végétation et a entrepris de les mettre au jour avec Bernard Aldhuy (Vivre aux Nières). Ce site épargné par la mine, à qui appartenait-il ? Marie-Jo Francart a réussi à identifier le propriétaire. Il s'agissait de Jean Fages, fils de Laurent Fages des Nières. Avec son accord il devenait possible de le restaurer. C'est alors que nous avons eu la chance de faire la connaissance de Gabriel Gondard, restaurateur bénévole de nombreux édifices, souvent religieux et de la période préromane.

C'est l'époque de notre chapelle : son architecture et notamment son chevet plat évoquent une construction antérieure au XI^e siècle. Les registres d'état civil indiquent

que des inhumations ont été pratiquées jusqu'en 1792 dans le cimetière circulaire attenant. En 1800, l'édifice, déjà en ruine, est vendu comme bien national. Après la Seconde Guerre mondiale, les terrains alentour sont rachetés par les Houillères du bassin des Cévennes, sauf la parcelle où se trouve la chapelle que M. Fages a refusé de vendre.

En 2008, Gabriel Gondard, son épouse Danièle et leur collègue Jean-François Pacotte ont accepté de participer à la reconstruction. Un important travail de déblaiement et d'arrachage d'arbres, y compris à l'intérieur de la chapelle, a été nécessaire. S'y sont attelés les bénévoles des pierres sèches, mais aussi Marie-Jo et Michel Marty, Alain Roucayrol, Claire et John, Diane Ronchaud, André Combès, Jean-Michel



Lombardo, Mike Anketell. En même temps, grâce à des stages, les murs de soutien du cimetière et de la clôture ont pu être remontés et de nouveaux murs créés. Faute de matériaux sur place, les travaux ont cessé en 2019.

Le samedi 10 août 2019, le chemin des Nières à Saint-Laurent a été inauguré en présence du maire de Saint-Gervais-sur-Mare, Jean-Luc Falip, et du maire de Lamalou-les Bains, Guillaume Dalery, vice-président de Grand Orb, en charge du tourisme. Quelque 120 personnes ont participé à la randonnée commentée, découvrant ainsi, en même temps que le site, le travail de l'équipe des bénévoles qui l'ont restauré et mis en valeur.

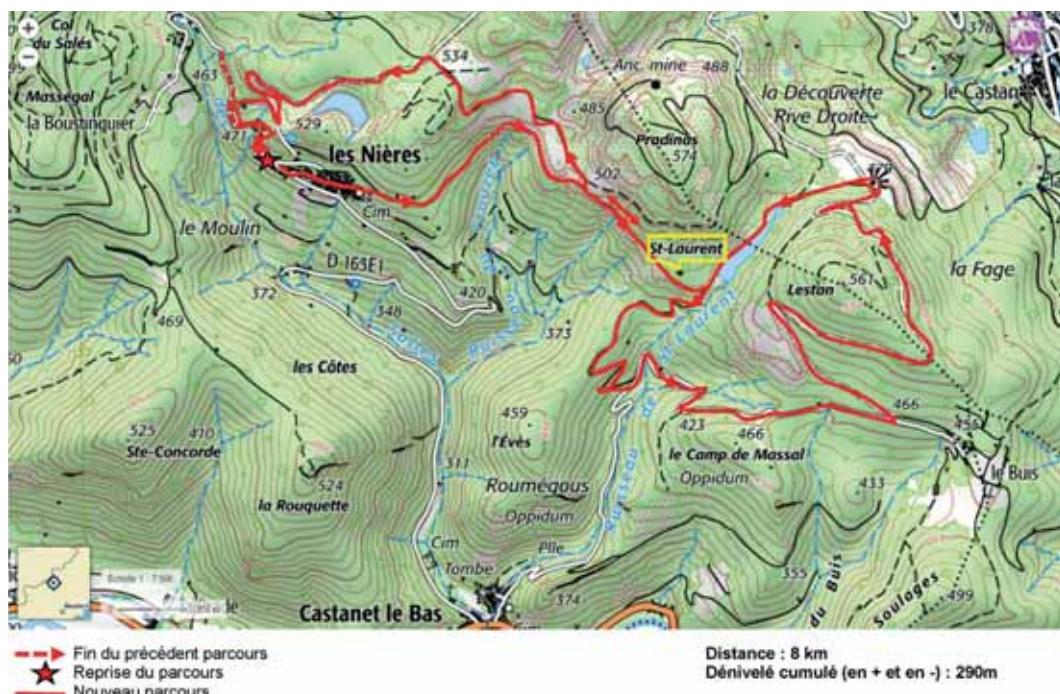
Cet itinéraire riche en éléments patrimoniaux, l'association Maison cévenole a le projet de le baliser pour lui donner le statut de sentier d'interprétation du patrimoine. Nous espérons qu'il se concrétisera bientôt.

À partir de la chapelle, comment continuer le parcours ? Prendre le chemin qui, à droite, descend rejoindre la route de Castanet au Buis et remonter celle-ci. Avant d'arriver au Buis, prendre à gauche la piste qui



rejoint la route de Graissessac au Layrac. En cours de cheminement, avancer à droite pour découvrir une superbe vue sur Graissessac et ses alentours. Dans la descente, prendre à gauche pour arriver au bord du lac, le longer et rejoindre la piste qui remonte. Arrivé sur le plat, prendre la large piste qui remonte. Aux quatre chemins, prendre la piste de gauche qui redescend vers Les Nières.

La boucle est bouclée.
Bravo !



FRANCE SERVICES

Notre village bénéficie d'un des bureaux de postes labellisés France Services.

Les conseillers France services peuvent :

- vous accompagner dans les principales démarches administratives quotidiennes
- résoudre vos situations plus complexes
- vous mettre à disposition et accompagner l'utilisation d'outils informatiques

N'hésitez pas à prendre rendez-vous chez France Services au sein du bureau de poste de Saint-Gervais (34 rue de Castres) du lundi au vendredi 9 h-12 h et 14 h-16 h30.

Contact : 04 67 23 36 47 - saint-gervais-sur-mare@france-services.gouv.fr

- Prédemande carte d'identité et passeport
- Permis de conduire, carte grise
- Extrait de casier judiciaire
- Assurance maladie
- France Travail
- Impôts
- MSA, CAF, retraite,etc.



Cimetières communaux

Depuis plusieurs éditions, nous vous parlons de la gestion au quotidien de nos **huit cimetières communaux** (**Pioch, Saint-Barthélémy, Notre-Dame, Mècle, Rongas, Castanet-le-Bas vieux, Castanet-le-Bas neuf, Les Nières**).

Si vous avez des questions sur les cimetières et/ou vos concessions ,

Si vous souhaitez être rassurés pour votre futur,

Si vous désirez acquérir un emplacement privatif,

Si vous souhaitez construire un monument funéraire à l'emplacement de votre concession privative et donc connaître les démarches à respecter,

Si vous avez besoin de restaurer votre sépulture,

Toute intervention est soumise à une autorisation préalable

Faites le point sur vos concessions et celles de vos aïeux !

=> prenez rendez-vous auprès de l'accueil de la mairie

(04 67 23 60 65/

contact@stgervaissurmare.fr – objet : cimetière)

Plus d'infos sur le site internet de la commune dans la rubrique « cimetière »

Gîtes communaux individuels « Logis Verts » et de groupe « Le Chalet »

Les tarifs appliqués pour l'année 2026 sont les suivants :

LOGIS VERTS – Gîte individuel

		Basse saison (1/09 au 30/06)	Haute saison (1/07 au 31/08)
Gîtes 6 couchages	N°2 et n°4	66 € la nuit	79,50 € la nuit
Gîtes 4 couchages	N°1-3-5-6	52,50 € la nuit	66 € la nuit
Personne seule dans un gîte de 4 personnes		33 € la nuit	40 € la nuit

Équipements : WIFI, TV, terrasse individuelle

Offre promotionnelle de basse saison :

Pour tout séjour du vendredi soir au dimanche soir inclus, le tarif du dimanche soir sera facturé à moitié prix.

Offre promotionnelle TOUTE L'ANNÉE :

2 semaines de séjour consécutives : -10 %

1 mois de séjour consécutif : -25 %

Prestations optionnelles : (forfait ménage, draps, kit produit ménager, etc.)

Pour plus de renseignements, contacter le 06 84 82 33 51.

GÎTE DE GROUPE

- Le Chalet (capacité 15 couchages)

- Le Pioch (capacité 4 couchages)

17,70€ la nuit par personne

Pour tout séjour incluant une location du gîte d'étape dans sa totalité (15 couchages) du vendredi

au dimanche soir inclus, la nuit du dimanche soir sera facturée à moitié prix.

IMPORTANT :

- Le gîte n°6 est reconnu conforme aux normes handicap.

- La réservation auprès du 06 84 82 33 51 est fortement conseillée.

- Les gîtes sont ouverts à tous. Leur usage n'est pas réservé exclusivement aux pèlerins. Quand les gîtes sont complets, la municipalité renvoie vers la Maison cévenole, qui fait office d'accueil et de point d'informations touristiques (04 67 23 68 88), et qui communique la liste des hébergements privés.

- **La communauté de communes Grand Orb** a instauré depuis le 1^{er} janvier 2017 sur l'ensemble du territoire de la communauté dont fait partie la commune de Saint-Gervais-sur-Mare, **une taxe de séjour**. Les gîtes individuels Logis verts et le Quai ont été classés meublés de tourisme 2 étoiles pour les Logis verts et 1 étoile pour le gîte du Quai.

- Nous avons désormais une taxe de séjour FIXE pour les Logis verts de 0,92 cts par personne majeure, et pour le gîte du Quai nous avons une taxe de 0,65 cts.

Sont exemptés de cette taxe les mineurs, les personnes titulaires d'un contrat de travail saisonnier employées dans la communauté de communes, les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire.



Programme prévisionnel des manifestations 2026

selon les informations fournies par les associations

JANVIER

- **Jeudi 1^{er} janvier :**
loto comité des fêtes (salle Moutou).

FÉVRIER

- **Samedi 7 février :**
loto du Comité des fêtes (salle culturelle)
- **Dimanche 15 février :**
loto de Sports au canton (salle Moutou).

MARS

- **Samedi 7 mars :** soirée cabaret du comité des fêtes (salle culturelle)
- **Samedi 14 et dimanche 15 mars :** concours de meutes de chiens courants (Diane de Bagatelle)
- **Samedi 14 mars :** loto de l'APE
- **Dimanche 15 mars :**
élection municipale (salle Moutou)
- **Dimanche 22 mars :**
élection municipale (salle Moutou)

AVRIL

- **Samedi 11 avril :**
loto Vivre aux Nièvres (salle Moutou)
- **Samedi 18 avril :**
loto du comité des fêtes (salle culturelle)
- **Dimanche 26 avril :**
loto du patrimoine (salle culturelle)

MAI

- **Vendredi 8 mai :** cérémonie de la Victoire de 1945
- **Samedi 16 mai :** repas des Aînés
- **Samedi 23 mai :**
festival du sécadou (comité des fêtes)
- **Dimanche 24 mai :**
trail par Lézitail (Julie Nougaret)
- **Samedi 30 mai :** fête de Grandir Ensemble

JUIN

- **Dimanche 21 juin :** fête de la Musique
- **Vendredi 26 juin :** kermesse des écoles

JUILLET

- **Dimanche 5 juillet :**
fête des vieux métiers (Maison cévenole)
- **Samedi 11 juillet :**
fête de la Gaule minière de Rongas
- **Lundi 13 juillet :** fête nationale (comité des fêtes-amicale des sapeurs-pompiers-mairie)
- **Mardi 14 juillet :** loto (comité des Fêtes)
- **Samedi 18 juillet (21 h) :** concert ACAPMOS (église de Saint-Gervais)
- **Vendredi 31 juillet :** fête locale de Saint-Gervais-sur-Mare (comité des fêtes)

AOÛT

- **Samedi 1^{er} août :**
fête locale de Saint-Gervais-sur-Mare (comité des fêtes)
- **Dimanche 2 août :** fête locale de Saint Gervais-sur-Mare (comité des fêtes)
- **Samedi 29 août :** cérémonie Canitrot

SEPTEMBRE

- **Samedi 12 septembre :**
fête du Collectif des associations
- **Samedi 19 et dimanche 20 septembre :**
Journée du Patrimoine (Maison cévenole)

OCTOBRE

- **Samedi 3 octobre :** opération 1000 Mains pour le chemin de Compostelle. (Maison cévenole).
- **Dimanche 25 octobre :**
castagnade (Maison cévenole).

NOVEMBRE

- **Mercredi 11 novembre :**
commémoration de la fin de la 1^{re} Guerre mondiale.

DÉCEMBRE

- **Samedi 5 décembre :**
concert de Noël à l'église (Acapmos).
- **Dimanche 6 décembre :** marché de Noël.
- **Jeudi 31 décembre :**
loto des pompiers (salle culturelle).



Vivre aux Nières

En 2025, il fait toujours bon « Vivre aux Nières » !

- Les animations estivales : **une fête de la musique** version karaoké, une « brasucade » épicée, un succès pour le **vide-grenier**, et, la plus attendue, la « **fête de la saint Laurent** » suivie du concours de pétanque. Étaient présents aussi bien de nouveaux résidents que les fidèles. Nous avons même eu la joie de voir revenir des voisins, résidents occasionnels absents un temps ; ils apprécient ce retour aux sources. Plaisir partagé.

- Les animations automne-hiver : « **Martror et Castagnade** », horreurs et douceurs pour un mélange des générations, concours de **couronnes de porte, et vin chaud** pour finir l'année.

L'association portée à bout de bras depuis tant d'années par Christine Calvet connaît un tournant avec la passation de la présidence à Laëtitia Verbist. Le bureau est renforcé, et nous enregistrons de nouvelles inscriptions.

Christine, ton engagement à la tête de l'association a marqué chacun d'entre nous, et ton nom restera ancré dans l'histoire de notre association. Un bel

héritage à perpétuer sous le regard bienveillant de Nicole et Jean-Claude Alary. Nous te souhaitons une retraite aussi riche et épanouissante que les années que tu nous as offertes. Merci pour tout, et surtout, profite pleinement de cette nouvelle étape de ta vie. Au plaisir de te retrouver lors des festivités !

Nous avons eu la joie de célébrer le mariage de Laëtitia et Regis Verbist ainsi que les bulles d'anniversaire de nos amis Janine Viallet-Declerck et Daniel Mauger. Nous regrettons la perte de plusieurs amis, René Laborde, Danny d'Alsace et Manu Delgado. Les plus anciens d'entre nous garderont en mémoire l'engagement de ce dernier avec notamment la construction du terrain de pétanque devenu aujourd'hui un lieu incontournable de nos rencontres. Nos pensées accompagnent son épouse Francine, ses enfants et sa famille.

Le bureau





Sports au canton

Après 14 ans au sein du bureau de l'association, Corinne Rouanet a laissé sa place de présidente à Lucas Mathieu. Nous remercions Corinne pour tout ce qu'elle a apporté pour le développement du sport à Saint-Gervais.

L'idéologie de l'association « Sports au Canton » reste de proposer des activités sportives accessibles à tous, sans compétition, dans un esprit convivial et ludique. Chacun peut pratiquer à son rythme, en gardant à l'esprit que l'important est le plaisir de bouger.

Pour la saison 2024-2025, notre association comptait 121 adhérents, dont 43 % d'enfants.

En décembre 2024, une après-midi festive et caritative organisée en partenariat avec la chorale de la Mare a permis aux personnes présentes de découvrir l'ensemble des activités proposées par l'association, grâce à des démonstrations et initiations adaptées à tous les âges. L'événement a également permis une collecte de jouets au profit de Gang des lutins, renforçant

le caractère solidaire de la manifestation.

En juin, nos jeunes de la baby-gym ont ébloui le public par une démonstration pleine d'énergie et de bonne humeur.

La soirée s'est poursuivie autour d'un apéritif dinatoire rythmé par les sketchs d'un duo d'humoristes, devant un public conquis et nombreux.

Pour la saison 2025-2026, « Sports au Canton »



propose l'ensemble de ses activités à la halle aux sports :

- Badminton : lundi de 19 h à 20 h 30, pour les adultes et adolescents à partir de 14 ans, sous la responsabilité d'un parent participant.
- Parcours training : mardi de 17 h à 17 h 45, pour les 6-10 ans
- Escalade : mercredi après-midi, de 13 h à 14 h pour les 6-10 ans et de 14 h à 15 h pour les 11 ans et plus
- Multisport : mercredi après-midi, de 15 h 30 à



18 h 30, les enfants à partir de 4 ans sont répartis sur 3 créneaux selon l'âge

- Gym pour adultes : jeudi soir, gym douce à 17 h, renforcement musculaire avec step à 18 h et pilates à 19 h

Nous remercions chaleureusement nos intervenants : Thomas Blottiau, déjà présent l'an passé pour le multisport, ainsi que nos nouveaux intervenants : Laurie Fabre pour la gym et Thomas Candel pour l'escalade.

Nous souhaitons à tous une excellente année sportive, pleine de plaisir et de découvertes !

Le Dyn'hameau de Rongas

Le Dyn'Hameau poursuit ses traditionnels moments de partage.

Nous avons terminé 2024 en nous régalant avec l'inégalable soupe de courges de Michelle.

L'été 2025 a débuté par les moules-frites. Malgré la pluie, ce repas a rencontré un grand succès. Le temps étant devenu plus clément, la soirée a pu se prolonger par quelques danses dans la cour.

En août, petits et grands se sont rassemblés pour une journée festive. L'après-midi, des jeux qui ont fait le bonheur des plus jeunes. Le soir, place au repas aligot-saucisse animé par un DJ local, apprécié par toutes les générations.

Nous poursuivons les projets lancés par Didier, notamment l'installation du message de bienvenue qu'il a offert pour l'arrêt de bus.

Un grand merci à tous les participants pour leur engagement et leur bonne humeur.





ACAPMOS

Association culturelle pour les arts, le patrimoine, la musique et l'orgue à Saint-Gervais

En 2025 notre ensemble musical a offert pas moins de 5 concerts au public de Saint-Gervais-sur-Mare et des alentours.



Le 19 juillet, nous avons offert notre concert estival en l'église de Saint-Gervais, auquel ont participé les musiciens et chanteurs saint-gervaisiens. Le public a pu apprécier les possibilités de l'orgue, notre ensemble vocal et ses solistes. On a pu partager de bons moments avec des œuvres pour piano et clarinette, orgue et trompette ou un pot-pourri très apprécié à l'harmonica. Avec des airs de Vivaldi, Schubert, Mozart, Monteverdi, Bach, ou Haendel ; ou encore « les poissons de la Mare ». Un répertoire varié et choisi qui a conquis tout le monde. À la fin du concert, le public a entonné de bon « chœur » avec nous *L'Ode à la Joie*, cette oeuvre de Beethoven toujours la bienvenue.

Le 12 juillet, invités par l'Association de sauvegarde du patrimoine de Taussac-La Billière, nous nous sommes produits en l'**église de La Billière**. Le public nous a chaleureusement accueillis, malgré une météo particulièrement difficile ce jour-là...

C'est toujours avec plaisir que nous donnons notre concert en l'église Sainte-Marie de Douch à Rosis. Cette année, le 23 août, nous avons retrouvé un public chaleureux et averti.

Un évènement exceptionnel s'est déroulé le 26 juillet en l'église de Saint-Gervais. À cette occasion, une messe de **baptême des deux dernières cloches**, Anne et Agathe, qui viendront compléter le carillon, a été célébrée par frère Philippe et le père Vigouroux en présence du maire Jean-Luc Falip ainsi que d'Armand Navarro, 1^{er} adjoint et de nombreux fidèles. La cérémonie était accompagnée par le chœur d'ACAPMOS ainsi que de l'orgue joué par des membres de notre association à l'origine du projet. Avec aussi la participation de la chorale de la Mare.

Lors de la Fête des associations de septembre, nous avons pris part à la manifestation avec notre concert *L'Instant d'Orgue* interprété par les organistes saint-gervaisiens.



Le concert traditionnel « **Cantem Nadal/Chantons Noëls** », toujours accueilli avec joie, s'est déroulé comme chaque année le 1^{er} samedi de décembre, en tandem avec le marché de Noël. Nous avons pu écouter le chœur interpréter des chants tirés du répertoire de Noël avec des œuvres de chez nous, mais aussi d'autres horizons. On a pu également apprécier des morceaux pour orgue, trompette, clarinette et harmonica. À la fin, tout le monde a chanté chaleureusement la célèbre Marche des Rois.

Au mois d'octobre la 8^e rentrée de la **classe d'orgue** de Saint-Gervais a accueilli ses élèves. Les cours sont assurés par le professeur Paul Rodier le vendredi en l'église. Pour tous renseignements et inscriptions, vous adresser à Anne Alliès au 06 89 79 34. Surtout n'hésitez pas à venir si vous avez envie de musique.

Ainsi, des éléments d'ACAPMOS et des élèves de la classe permettent une participation de l'orgue appréciée lors des cérémonies et des événements qui rythment la vie des familles du village.

Nos projets pour 2026 : Concert estival de Saint-Gervais avec les chanteurs, les musiciens et l'orgue le samedi 18 juillet 2026. D'autres concerts à Douch, à La Billière, aux Treilles, l'Instant d'Orgue, le concert de Noël (1^{er} samedi de décembre), sont d'ores et déjà au programme. Sans oublier la classe d'orgue.

AA

Vous aimez chanter ? Venez nous rejoindre. Faire de la musique rend la vie plus belle.



Chorale de la Mare

Association culturelle pour les arts, le patrimoine, la musique et l'orgue à Saint-Gervais

Dirigée par son chef de chœur, Jean-Michel Bernard, depuis plus de trente ans, riche de plus de trente choristes de toutes générations, la Chorale de la Mare a répondu présent tout au long de l'année à différentes manifestations ou commémorations sur la commune et ses alentours : Douch (Rosis) – Fautrou (Castanet-le-Haut) – Saint-Gervais

L'an dernier, le 31 août 2024, elle a participé activement à la journée mémorielle du 80^e anniversaire de la Libération de Saint-Gervais en présence de nombreuses personnalités, dont la ministre.

En décembre 2024, la chorale s'est produite lors d'un concert au profit du Téléthon.

Elle a également organisé une grande collecte de jouets et peluches avec la participation des associations « Sports au canton » et « Grandir Ensemble » au profit de l'association montpelliéraine « Le Gang des lutins ». Cette dernière a pour but d'offrir des cadeaux aux enfants hospitalisés ou défavorisés. Des activités manuelles, sportives, ludiques, conte de Noël furent proposés aux enfants durant la journée avec la venue du Père Noël.

Ont suivi, dans cette salle magnifiquement décorée, un merveilleux concert de chants de Noël et un goûter préparé par les membres de la chorale. Cette initiative, proposée par une de nos choristes et approuvée par tous, fut une magnifique réussite !

Merci à vous tous pour votre générosité !

Le 21 juin dernier, pour la fête de la Musique, nous avons donné un concert avec nos amis du « Soleil et la Lune », en alternant nos prestations. Il eu lieu avant le traditionnel repas dansant auquel 160 personnes ont participé.

Rendez-vous pris pour le 21 juin 2026 !

Cette année, nous avons chanté lors de l'inauguration de la salle Jean-Paul-Belmondo en présence de Paul Belmondo, fils de l'acteur, ensuite à l'occasion du baptême des deux nouvelles cloches de l'église, et enfin pour partager un jour de bonheur : le mariage de Manon et Steeve .

Nous avons également proposé un concert de Noël à Saint-Gervais, et la chorale s'est produite aussi dans l'église de Taussac-la-Billièvre où elle a été invitée.

C'est toujours dans une ambiance agréable que, tous les mardis, dans la salle Moutou à partir de 17 h 30, nous nous retrouvons pour les répétitions.

Chacun des participants vient avec l'envie de se détendre et de partager un moment amical et apaisant.



Bienvenue à tous les nouveaux choristes qui nous ont rejoints depuis ces deux dernières années. Une complicité s'installe à chaque récital, et cela permet de nous améliorer pour vous offrir des prestations avec des titres de chansons de différents artistes.

Venez, ouvrez la porte, essayez... et, qui sait, chanter vous plaira peut-être !

Cette année 2025 a été traversée par des périodes noires pour des membres de notre chorale qui ont perdu un être cher. Nous les soutenons dans leur peine et leur douleur.



Deux choristes nous ont également quittés.

- Lilou, qui a été présente et active au sein de l'association, toujours souriante et discrète lors des répétitions et auditions , nous a tous surpris tant son départ fut rapide. Toutes nos pensées vont à sa famille et ses amis proches.

- Pascal, dit «Le Marseillais» . Il fût très actif au sein de la chorale, notamment à l'organisation des premières fêtes de la Musique. Son départ a été subit et nous a attristés. Toute notre amitié à ses deux filles, sa famille et ses amis.

À vous tous , fidèle public ou simple lecteur, la chorale de la Mare adresse tous ses vœux pour 2026, et vous souhaite surtout une bonne santé.

Nous chantons souvent la paix, que celle-ci soit présente dans vos familles et vos cœurs .

Jean-Michel Bernard et les choristes.

Chorale tous les mardis/salle Moutou/17 h 30